

# Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.fr](mailto:accueil@31.fsgt.fr)



**19 septembre 2023**

**N° 4**

**L'adversaire et l'arbitre  
sont les partenaires  
qui nous font progresser**

## SOMMAIRE

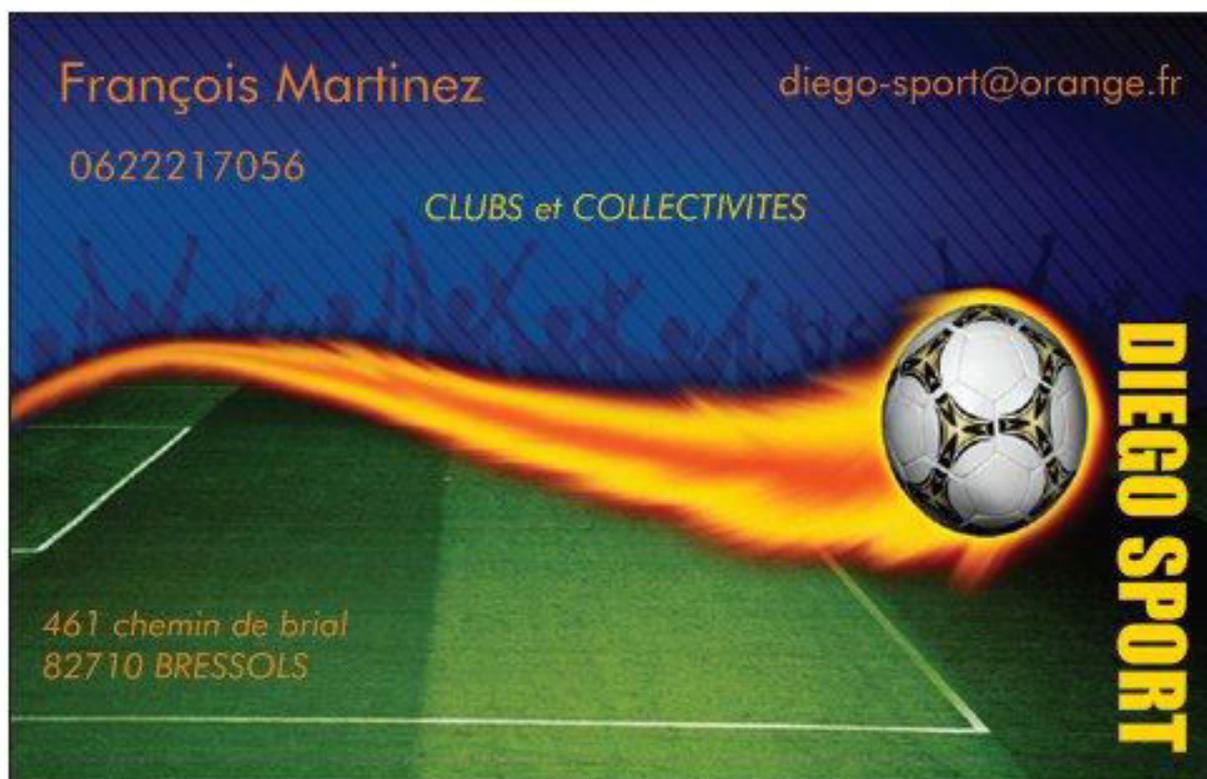


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Qualifications,
- Sanction en retard (saison 22/23),
- Règles du jeu,
- Sélection Haute-Garonne,
- Terrains,
- CSIT à Cervia (Italie),
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier semaines 39 et 40.

## SAISON 2023 - 2024

# OFFICIEL DU FOOTBALL

# Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez  
0622217056  
diego-sport@orange.fr  
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial  
82710 BRESSOLS

**DIEGO SPORT**

# REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 18 septembre 2023.

**Présents** : Pierre Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Marcel MARTINS et René SILHOL.

## PENSE-BETE

### **① FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

- ① Nom du site : fsgt31.fr
- ② Pour accéder au bulletin :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 BULLETINS
- ③ Pour accéder au mémento :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 MEMENTO
- ④ Pour accéder aux classements :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CLASSEMENTS
- ⑤ Pour accéder aux calendriers :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 CALENDRIERS
- ⑥ Pour accéder au règlement intérieur :  FOOTBALL A 11  
 LA PRATIQUE  
 REGLEMENT INTERIEUR

### **② DEMANDE DE LICENCE**

**Suite à la mise en place par notre fédération d'une nouvelle procédure des demandes de licences, contactez le secrétariat pour vous aider dans la procédure à suivre.**

### **③ DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

### **④ TARIFS**

**Tarifs des licences :**

Adulte avec assurance (né en 2005 et avant) : **41.00 €**

Jeune avec assurance (né en 2006 et après) : **34.50 €**

#### 4) Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : **10 €**

Défraiement de déplacement : **38 €**

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

#### **5) LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE**

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

**Important :** Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

#### **6) REDACTION FEUILLES DE MATCH**

**Il n'y a donc plus de feuille de match auto-carbonée.** Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match.

Pour éviter tout litige :

❶ La feuille de match doit être **envoyée par l'équipe victorieuse**. En **cas d'égalité**, c'est **l'équipe recevante** qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.

❷ Envoyer **sous 48 heures** cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission **avant le lundi midi**. **Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite**. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.

❸ Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match **perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre**. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

*La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.*

**Vous allez recevoir les feuilles de match. (Blanche pour le Championnat, Verte pour la coupe Delaune, et Jaune pour la coupe Occitane).**

## **7 CONTROLE FEUILLES DE MATCH**

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

❶ Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **correspondent** bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.

❷ A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

## **8 CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES**

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors **prenez vos dispositions pour éviter tout litige**.

## **9 ATTESTATION MEDICALE OU CERTIFICAT MEDICAL**

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces attestations médicales ou certificats médicaux vis à vis de la nouvelle législation en vigueur cette saison.

**Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.**

## **10 PRECISION REGLEMENT**

### **🔊 RESPECT DES COULEURS :**

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " **visiteurs** ".

### **ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS**

Le **club visiteur** doit jouer lorsqu'il se déplace avec **l'une des deux couleurs déclarées** sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

### 🔊 **LES BALLONS:**

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront **pour consigne d'appliquer le règlement** :

**ART 14 - § D** : Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors **prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.**

### **1 1 PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE**

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **1/4 des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

**3 joueurs** de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

**4 joueurs** de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

### **1 2 QUALIFICATIONS JOUEURS**

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (**bien que déposée à la Commission**), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

**ATTENTION** : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

### **1 3 REPORT DE MATCH**

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le lundi midi suivant la 1<sup>ère</sup> programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

## INFORMATION LICENCES

Un nouveau mode de fonctionnement a été mis en place par la Fédération pour les demandes de licence, elles sont dématérialisées. Vous devez les enregistrer sur le site. Ensuite, pour faciliter le contrôle de ces licences lors des rencontres, une fois validées nous les imprimerons en format A4. Vous pourrez les classer dans un "protège document" qui vous permettra de les présenter aux arbitres lors des rencontres.

Nous vous signalerons lorsqu'elles seront disponibles à la commission.

A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS LICENCES** (suivant parution au Bulletin) vous disposerez d'un **DELAI DE UN (1) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 4 SEMAINES)** pour les récupérer.

Passé cette date, les joueurs concernés par les **LICENCES NON RETIREES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club).

**En attendant que tout soit bien mis en place, vous pourrez utiliser les licences de la saison dernière pour les anciens joueurs, ou les pièces d'identité pour les nouveaux joueurs. Les numéros de licence devant changer, nous vous autorisons à noter sur les feuilles de match les anciens numéros jusqu'à récupération des nouvelles licences.**

## QUALIFICATIONS

Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00 et jusqu'à 20h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS à la date du match**, faute de quoi, les joueurs ne seront pas en règle pour participer, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

**Alors, prévenez vos joueurs.**

## SANCTION EN RETARD (SAISON 22/23)

**Rencontre AAFP LUSITANOS / TOLOSA DUCKS du 24/04/23 - Honneur - Journée 16 aller :**

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (**Art 32 - §D - d**), décide :

Pour " **ENERVEMENT** "

- **SORTIE TEMPORAIRE** -, puis

Pour " **PROPOS EXCESSIFS ENVERS ARBITRE** "

- **EXCLUSION** -

- JUAREZ Florian, ancienne licence n°897465, (TOLOSA DUCKS) et nouvelle licence n°0316282 (LABEGE INTER FC)  
**DEUX (2) matchs de suspension ferme, dont l'automatique purgé le 22/05/2023, reste UN (1) match de suspension ferme, à compter du 18/09/2023**

## REGLES DU JEU

### **\*SANCTIONS « BANC DE TOUCHE » :**

Cette saison, **nos arbitres vont appliquer une nouvelle disposition aux règles du jeu concernant les sanctions aux dirigeants ou au banc de touche :**

**" Tout au long de la rencontre, un remplaçant, un éducateur ou un dirigeant, se trouvant en dehors du terrain ou sur le banc de touche, et se rendant coupable de contestations ou de gestes d'énervement dont l'effet a pour but de déstabiliser l'(les) arbitre(s), l'arbitre assistant, l'adversaire ou un coéquipier, pourra être sanctionné par un avertissement.**

**Dans ce cas, le dirigeant ou le capitaine devra désigner un joueur de champ de son équipe pour purger la sanction à la place de la personne ayant eu la mauvaise attitude.**

**Si le dirigeant ou le capitaine ne veut pas désigner un joueur, ce sera alors le capitaine qui purgera la sanction en lieu et place. L'équipe jouera alors avec un joueur en moins sur le terrain pendant dix minutes.**

**Sur la feuille de match, l'arbitre notera la sanction pour le réel fautif. "**

### **\* ABSENCE D'ARBITRES ASSISTANTS BENEVOLES :**

#### ○ **Division Excellence et Promotion Excellence :**

Concernant ces 2 divisions (ainsi que les matchs de Coupe), **l'arbitre assistant est obligatoire dès le début de la rencontre.** Aussi si une équipe arrive à 11 joueurs sur le terrain (ou moins), sans possibilité de fournir un arbitre assistant licencié (dirigeant ou autre), l'arbitre devra sortir un joueur de cette équipe pour lui servir d'assistant.

#### ○ **Division inférieures (Honneur et Promotion) :**

Pour ces divisions l'arbitre assistant n'est pas obligatoire mais uniquement dans le cas où les équipes n'ont pas de remplaçant (ou de dirigeant).

**S'il y a des remplaçants (ou un dirigeant) présents, ne serait-ce qu'une seule personne, l'arbitre assistant devient obligatoire.**

## SELECTION HAUTE-GARONNE

Cette saison, nous reformons la Sélection départementale de football FSGT 31.

Il est prévu que nous organisons le " **Tournoi des Sélections** " à **Toulouse**.

Ce sera une bonne occasion pour remettre tout en route.

La détection des nouveaux joueurs commence dès à présent. Etant organisateurs du tournoi cette année, nous nous devons de construire une équipe.

Alors messieurs les dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant l'imprimé correctement complété à la Commission.

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

## TERRAINS

Concernant le terrain de La Ramée, la mairie nous a aussi communiqué cette information :

**" A L'ATTENTION DES UTILISATEURS DE LA BASE DE LA RAMEE**

*Bonjour,*

*Merci de prendre note que la borne Guilhermy (côté cratère) est actuellement fermée.*

*Nous vous remercions d'accéder à la base de loisir par l'entrée côté manège.*

*L'accès aux équipements sportifs devra se faire à pied depuis le parking du manège.*

*Cette mesure est temporaire, nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la remise en fonction de la borne.*

*Comptant sur votre compréhension.*

*Cordialement "*

**INFO MODIFICATION DE TERRAIN :**

L'équipe de **ASFP LUSITANOS** ne disposant plus du terrain de CASTELGINEST, jouera dorénavant ces matchs sur le terrain du **Stade Marius GAUDON** à **ST ALBAN** le **mercredi à 20h30**

## C.S.I.T. A CERVIA (ITALIE)

Du 4 au 9 septembre s'est déroulé en Italie le CSIT, Confédération Sportive Internationale Travailleuse, les « jeux olympiques » du sport travailleuse.

Nous avons deux joueurs sélectionnés dans l'équipe de France (Christophe ANDRIEU, du FC CANTOULOUSAIN, et Yohan DESCHAUX BEAUME, de PASPORT) ainsi que l'arbitre Guillaume SAVY représentant l'arbitre français.

Le tournoi s'est très bien déroulé pour nos participants car la France a perdu contre le Mexique en finale (0 à 0 et 5 tirs au but à 4), et notre arbitre a officié pour le match de la troisième place. Félicitations à tous les participants.

La FSGT permet à des petits sportifs amateurs de vivre des moments inoubliables.



## RECTIFICATIFS CALENDRIER

**SEMAINE 39 DU 25/09/2023 AU 29/09/2023**

*Division : Honneur – Journée 1 aller*

FREESCALE

ASFP LUSITANOS

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

## CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



**Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :**

**ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) :** Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

**ASCA : Beaupuy (Hb) :** Stade Fernando Mena - rue du stade.

**ASC CNES : Ramonville(Hb) :** allée des Sports (Piscine).

[FC CANTOU'LOUSAIN \(Hb\): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse](#) : 118 route de Narbonne.

[CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège\(Synthé\)](#) : Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

[USEMA COLOMIERS : Colomiers \(Synthé\)](#) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brnaud.

[CONFLUENT LP : Pinsaguel \(Hb\)](#) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

[INTERNAT FC : Fenouillet Plage\(Hb\)](#) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

[LABEGE INTER FC : Deyme \(Hb\)](#) : route de Pompertuzat – Deyme.

[SB FC LAUNAGUET : Launaguet \(Hb\)](#) : Stade municipal - chemin des sports.

[ASFP LUSITANOS : St Alban Gaudon\(Hb\)](#) : Stade Marius Gaudon - 42 avenue de Fronton.

[MECAP FC : Muret Auriol \(Synthé\)](#) : Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

[SHADOCKS DE SEILH : Seilh \(Synthé\)](#) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

[SAINT ALBAN : St Alban Gaudon\(Hb\)](#) : Stade Marius Gaudon - 42 avenue de Fronton.

[ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas](#) : 62 chemin de Pontous.(indisponible jusqu'en décembre)

[ST LOUP CAMMAS : St Genies Bellevue Hb](#) : 5 chemin de l'Enguille (**terrain jusqu'en décembre**)

### **SEMAINE 39 DU 25/09/2023 AU 29/09/2023**

#### ***Division : Excellence - Journée 1 aller***

USEMA COLOMIERS	ATHLETICO TOLOSA B	Capitany Synthé	Me 27/09	20h00
FC POTO	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Ve 29/09	20H00
MECAP FC	FORZA VIOLA FC	Muret Auriol Synthé	Lu 25/09	20h00
TOULOUSE SA	PASPORT	Sordelo St	Ve 29/09	19h45

#### ***Division : Promotion Excellence - Journée 1 aller***

ASC CNES	SAINT-ALBAN	Ramonville Hb	Ma 26/09	19h45
SHADOCKS DE SEILH	AJ SAINT EXUPERY	Seilh Synthé	Ve 29/09	20h45
AS MATRA	ALTRAN FOOT	Blagnac Baradels Sy	Je 28/09	21h00
AGATE FC	LABEGE INTER FC	Deyme Hb	Ve 29/09	20h00

#### ***Division : Honneur - Journée 1 aller***

ATHLETICO TOLOSA A	SB FC LAUNAGUET	Launaguet Hb	Lu 25/09	20h00
AS DRT	INTERNAT FC	Fenouillet Plage Hb	Lu 25/09	20h00
<b>FREESCALE</b>	<b>ASFP LUSITANOS</b>	<b>St Alban Gaudon Hb</b>	<b>Me 27/09</b>	<b>20h30</b>
IO TEAM	FC BALEC	Sordelo St	Me 27/09	19h45

**Exempt :** NIMBA OT

#### ***Division : Promotion - Journée 1 aller***

SOPRA STERIA FOOT	CHU TOULOUSE FC	Sordelo Hb	Me 27/09	19h45
CHIPIRONS O.	ASCA	Fenouillet Collège Sy.	Me 27/09	20h00
AS EVOTEC	AS ST LOUP CAMMAS	Lardenne Synthé	Me 27/09	19h45
CONFLUENT L-P	VIEILLES CANAILLES	Pinsaguel Hb	Lu 25/09	20h30

**Exempt :** AS MATRA 2

# SEMAINE 40 DU 02/10/2023 AU 06/10/2023

## Coupe Auguste DELAUNE

### *Poule Unique - Tour 2 :*

SAINT ALBAN	FC CANTOU'LOUSAIN	St Alban Gaudon Hb	Lu 02/10	20h30
AJ SAINT EXUPERY	AS ST LOUP CAMMAS	Sordelo Hb	Je 05/10	21h00
PASPORT	FORZA VIOLA FC	<b>A définir</b>		

## Coupe OCCITANE

### *Poule A - Tour 2 :*

CHU TOULOUSE FC	ATHLETICO TOLOSA B	Sordelo Hb	Me 04/10	19h45
ASFP LUSITANOS	USEMA COLOMIERS	St Alban Gaudon Hb	Me 04/10	20h30
SOPRA STERIA FOOT	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 06/10	20h45

### *Poule B - Tour 2 :*

FC POTO	LABEGE INTER FC	Lardenne Synthé	Ve 06/10	19h45
SB FC LAUNAGUET	ASC CNES	Launaguet Hb	Lu 02/10	20h00
ALTRAN FOOT	AS MATRA	Blagnac Baradels Sy	Je 05/10	21h00

### *Poule C -Tour 2 :*

INTERNAT FC	FC BALEC	Fenouillet Plage Hb	Lu 02/10	20h00
CONFLUENT L-P	ATHLETICO TOLOSA A	Pinsaguel Hb	Lu 02/10	20h30
TOULOUSE SA	AS DRT	M. Cerdan St	Lu 02/10	19h45

### *Poule D - Tour 2 :*

FREESCALE	IO TEAM	Lardenne Synthé	Me 04/10	19h45
ASCA	CHIPIRONS O.	Beaupuy Hb	Me 04/10	20h15
VIEILLES CANAILLES	MECAP FC	Sordelo St	Me 04/10	19h45

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : [www.fsgt31.fr](http://www.fsgt31.fr)

[accueil@31.fsgt.org](mailto:accueil@31.fsgt.org)



## **SELECTION HAUTE GARONNE**

### **INSCRIPTION SAISON 2023-2024**

*(à retourner)*

**NOM DU CLUB:**

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*

**NOM ET PRENOM DU JOUEUR:**

**ADRESSE:**

**TELEPHONE:**

**@ :**

**Poste où ce joueur peut être intégré :**

\*\*\*\*\*

\*\*

(Si vous avez d'autres joueurs intéressés, les inscrire au dos)

**NOM du Responsable du club:**

**Signature:**